

Le Trait d'Union

Volume 40, numéro 07
Le Trait d'Union, 4 septembre 2015



Festi Brûlot p. 14



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
EXCAVATION ET TERRASSEMENT
TRANSPORT ET VENTE
DE SABLE ET DE GRAVIER
CHAMPS D'ÉPURATION
ET FOSSE SEPTIQUE
MARTEAU HYDRAULIQUE
TAMISEUR ROTATIF
TRAVAUX GÉNIE CIVIL

**Transport
Pierre Dionne**
R.B.Q.: 8279-7556-30
Pierre Dionne, propriétaire
Cell. : 418.868.9486
Tél. : **418.852.1222**
Fax : 418.852.1220
41, rue du Parc-Industriel
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0


CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON

Dr Germain Dupuis
optométriste
Tél. 418-492-1430
Téléc. 418-492-2832
269, rue Taché, Saint-Pascal
Québec G0L 3Y0
www.centrevisuelstpascal.com

Ce journal communautaire est publié par :
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent, C.P. 3
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0

Téléphone : (418) 492-9432

Courriel: trdunion@globetrotter.net

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier en tout ou en partie les articles au besoin tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour tout autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage certifié de 250 exemplaires par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Date de tombée des articles

20 septembre 2015



Conseil d'administration

Présidente : Diane Bossé, 492-9432
Vice-présidente : **Michèle Emond, 492-1476**
Trésorière : Constance Gagné, 492-5178
Secrétaire : Sonia Gagné, 492-3779
Directrice : Diane Lebrun, 492-6928

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Équipe du journal	Mario Mailloux
Mychelle Lévesque	Stéphanie et Éric
Christian Madore	Diane Bossé
Francyne Moreau	Martine Lévesque
Véronique Caron	Marie-Claude gagnon
Nancy St-Pierre	Comité des Loisirs
Biblio	Marie-Joëlle Côté
Diane Lebrun	Lise Lemay
Sylvie Potvin	

Sommaire :

Page 3-4 : Tout le monde veut aller au ciel
Page 4: Recherche
Page 5 : Service incendie - Cancer de l'Est
Page 6- 7 : Mise en conserve - Le Trait d'Union - Comité d'ebellissement
Page 8 : Place aux Aînés - Préjugés à la dignité
Page 9 : Caisse Populaire - Action communautaire
Page 10-11: Festi-brûlot
Page 11 : Biblio - Place de l'église
Page 12 : Co-éco - La Passerelle
Page 13: Festi-brûlot
Page 14-15: Saviez-vous
Page 16: Proche aidants - Équipe du journal
Page 17 : Commissaire - Biopterre
Page 18 : Journée de la culture - Blocs-Notes
Page 19-20 : Commanditaires



Tout le monde veut aller au ciel, oui mais ...

Cher public lecteur, nous voici au troisième article de cette chronique où nous poursuivons ensemble une réflexion sur des façons de dire adieu à un être cher en 2015. Je vous avoue que, pendant l'été, sans trop vous connaître, j'ai pensé à vous et à cette chronique à chaque fois qu'il m'a été donné de présider un rite d'adieu. J'y reviendrai plus tard.

Au printemps dernier, nous avons vu ensemble, très rapidement j'en conviens à cause des limites de ces articles, que les rapports que nous entretenons à l'endroit de l'Église ne sont plus ce qu'ils étaient, et cela, même pour des moments importants de la vie, que ce soit lors de la naissance, du projet d'amour et de vie commune, et de la mort. Je ne suis pas devin, mais si la tendance se maintient, je ne crois pas qu'un retour en arrière soit possible. Donc l'Église n'ayant plus le monopole des rituels pour célébrer la vie et la mort, nous voyons poindre ici et là diverses formes de célébrations. Nous allons y jeter un œil dans quelques instants.

Des changements importants ont aussi eu lieu en ce qui concerne les pratiques entourant la mort. Chez plusieurs Salons funéraires, on note un grand changement, à savoir une diminution importante du nombre de cercueils achetés ou loués. La majorité des familles endeuillées ont recours à la crémation. Des directeurs de Salon ont même fait disparaître leur salle de montre où les familles pouvaient choisir un cercueil, cette salle n'étant plus rentable. Les urnes occupent beaucoup moins d'espace. Certains Salons ont même dû ajuster leur flotte de véhicules à cette nouvelle réalité. On pourrait dire que l'espace des nouvelles pratiques funéraires est occupé différemment. Et je ne parle pas de l'exposition qui avait lieu autrefois dans les maisons.

Un autre changement survenu depuis quelques années concerne le temps. Les personnes ayant accumulé plus d'années de vie se souviennent sans doute qu'il n'y a pas si longtemps encore, l'exposition de la dépouille suivait de très près le décès. Les préparatifs devaient être abordés prestement. À l'heure actuelle, la crémation laisse davantage de temps pour voir aux divers préparatifs. Par conséquent, le temps de visite au Salon peut se vivre non seulement quelques jours après le décès, mais parfois encore plus tard,

histoire d'accommoder les proches pour toutes sortes de raisons. Il y a également le temps passé à recevoir les condoléances au Salon qui est particulièrement plus court aujourd'hui.

Bref, sans faire ici une histoire exhaustive de ce qui entoure la mort, je ne vous apprendrai rien en vous disant que le monde funéraire a changé et ne sera plus jamais le même. Et il risque de changer encore. À preuve, assez récemment, des personnalités publiques ont voulu investir dans de nouveaux concepts pour rendre ces moments importants davantage au goût du jour. Les différents médias en ont fait état dernièrement.

Mis ensemble, les changements de la société, ceux entourant la mort ainsi que la distance prise d'avec l'Église, il n'est pas surprenant d'assister à un foisonnement de possibilités pour saluer le départ d'une personne. Voyons voir concrètement diverses formes que l'on peut voir passer dans la colonne nécrologique des journaux ou sur le web.

Depuis quelques années déjà, on a vu naître des «Liturgies de la Parole», avec ou sans communion, vécues dans des Salons funéraires. En fait, il s'agit assez souvent, d'un rituel similaire à celui qui se vit à l'église lors de funérailles, mais en plus bref et sans avoir à changer de lieu. Des personnes ont préféré cette formule, d'une part, pour éviter les déplacements à l'église, mais aussi parce qu'elles jugeaient pratique de pouvoir vivre la réception des sympathies, la célébration ainsi que le buffet sous le même toit. Je fais le pari que certaines personnes étaient plus à l'aise dans ce lieu profane plutôt qu'à l'église où elles ne connaissent plus ni les codes, ni le langage employé. On demandera alors au directeur de Salon de trouver soit un prêtre, un diacre ou encore une personne laïque reconnue pour présider cette liturgie. Cette liste de personnes a normalement été éprouvée et elle semble correspondre aux valeurs de la Maison funéraire. Si la famille a la chance de connaître une personne apte à célébrer, elle pourra compter sur une célébration davantage personnalisée. On laisse parfois aux familles cette tâche de trouver cette personne qui se fait plutôt rare à certains endroits, et à ses «risques et périls».

Plus récemment, certaines familles se sont mises à opter pour un moment encore plus bref, soit un temps de prière. «Prière au Salon», «Réunion de prières», c'est ainsi qu'on annonce ce temps de recueillement qui tient lieu des célébrations de jadis. Il m'est arrivé d'entendre plus d'une fois des familles réclamer quelque chose de bref, le plus bref possible. Rappelons-nous qu'il n'y a pas si longtemps encore, le temps d'exposition était ponctué de ces moments de prière même si des funérailles viendraient clore cet épisode. Pour ce temps de prière au Salon, on a également recours à une banque de personnes que le Salon est censé avoir en sa possession.

Ces quelques formules différentes des funérailles, un peu ou beaucoup selon le cas, permettent malgré tout de sauvegarder un temps de recueillement religieux pour dire adieu. Le lieu a changé – le Salon plutôt que l'église - et la durée de la célébration s'est raccourcie. Il fallait sans doute effectuer ces pas pour en franchir d'autres plus audacieux. Poussons notre réflexion plus loin. Pouvez-vous concevoir que certaines familles ayant peu de liens avec l'univers religieux ne veuillent pas de ces formats religieux comme ces deux formules rapportées plus haut? Elles ont malgré tout besoin d'un lieu, d'un moment, d'un rituel pour marquer ce temps de rupture et repartir avec un peu d'espoir pour continuer leur route. Si elles ne connaissent pas l'existence d'autres formes de célébrations, alors elles opteront pour «rien», pour aucun moment de rencontre, de prise de parole en commun. Autrement dit, ces familles savent ce qu'elles ne veulent pas, mais existe-t-il autre chose? Et croyez-moi, ma pratique me permet d'affirmer qu'au Québec, elles sont nombreuses les familles dans cette situation.

Sans rien enlever aux personnes à l'aise avec les offres plus religieuses, des personnes ont innové par un autre format de rencontre pour dire adieu. Celui-ci peut porter plusieurs noms qui ramènent au même principe : laïciser ce moment. Tantôt on nommera cette rencontre de «Hommage», ou «Commémoration», «Rencontre commémorative», «Cérémonie commémorative», «Célébration commémorative», «Célébration de la (sa) vie» ou quoi encore. Autrement dit, on veut mettre l'accent sur la personne décédée et sur sa vie plutôt que sur des prières, des textes, des mots empruntés à l'univers religieux. De plus en plus de personnes ont la conviction qu'il n'est pas obligatoire de passer par

la religion pour dire adieu à un être cher. Pour animer ces nouvelles formes de rites, on ne peut plus compter sur la liste du personnel pastoral des Salons funéraires puisque ces personnes ne connaissent habituellement pas la personne décédée pour faire état de sa vie et ont souvent une approche plutôt religieuse. On devra donc faire appel à une personne ou deux du réseau de la personne décédée pour préparer et animer ce moment important.

On voit bien que d'un côté, il y a l'offre plutôt religieuse qui rejoint les personnes à l'aise avec cet univers, ses mots, ses prières. Et c'est très bien ainsi. Et de l'autre côté, une offre laïque qui s'intéresse à la vie de la personne décédée. Des familles ont besoin d'entendre parler de leur être cher qui s'en est allé.

Nous verrons dans le prochain article des forces et des limites de ces formules existantes. Et tant qu'à innover, je vous présenterai également une autre façon de faire qui tente de répondre à ce besoin de rituel ajusté aux convictions et aux désirs des familles en deuil.

La suite, lors de notre prochain rendez-vous.

Mario Mailloux,

Théologien et coach de vie aux racines brûloises.

Recherche

Jeune couple cherche petite terre de 5 à 10 acres à vendre pour petit budget en vue d'un projet de verger et maraîchage biologique.

Idéalement à proximité d'un village, soit St-André, St-Germain, Kamouraska, St-Bruno, St-Pascal ou St-Hélène. Bâtiment où se loger et services sont un plus.

Merci de nous contacter si vous avez un terrain, un chalet 4 saisons avec grand terrain ou autre que vous souhaitez laisser entre de bonnes mains!

Merci! *Stéphanie et Éric*, wang.stephaniekp@gmail.com, 581-337-2888 »



Message du Service intermunicipal de sécurité incendie

Une problématique à laquelle les intervenants d'urgence sont confrontés est la localisation de la bonne adresse concernée par l'événement. Le meilleur repère est la numérotation civique... quand elle est présente et visible de la rue. Lors de nos visites de prévention résidentielle, malheureusement nous constatons que plusieurs résidences n'ont plus d'identifiants numérotiques. Voici quelques points à considérer pour nous aider à localiser rapidement votre adresse.

C'est à la municipalité d'attribuer et d'autoriser la numérotation civique de tout bâtiment sur son territoire. Lors de la construction d'un nouvel immeuble ou l'ajout d'une unité d'habitation à l'immeuble existant, veuillez communiquer avec votre municipalité pour faire la demande d'une nouvelle numérotation.

La numérotation civique devrait se retrouver en façade de la résidence, dans le pourtour de la porte d'entrée principale, horizontalement ou verticalement en chiffres arabes **uniquement**.

Les numéros civiques doivent être visibles de la voie publique en tout temps, sans obstruction. Nous vous demandons une attention particulière aux arbres et arbustes.

Dans les cas où la résidence est éloignée de la voie publique, un rappel du numéro civique doit être apposé à proximité de la montée privée. La boîte aux lettres est souvent utilisée comme support. Cette consigne est aussi valable pour les chalets.

Lors de travaux, voir à installer une numérotation temporaire dans une fenêtre de façade de la résidence. Une feuille 8,5 x 11 blanche avec les chiffres inscrits au crayon feutre fait très bien l'affaire. Il en va de même pour les bâtiments en construction. Utile pour les livreurs.

Utiliser des chiffres contrastants avec le support, d'une dimension minimale de 3,5 pouces sans excéder 8 pouces. Ils doivent être d'une forme facile à lire. Ils doivent être fixés en permanence et résistants aux intempéries et aux éléments.

La nuit, laisser l'éclairage extérieur allumé de manière à toujours illuminer la numérotation. Même si l'urgence n'est pas chez vous, ça nous aide dans nos recherches d'adresse.

Ne pas oublier de replacer ou remplacer les numéros civiques après vos travaux de revêtement extérieur de la résidence.

Voir à remplacer les chiffres abîmés ou manquants pour éviter toute confusion... Tous les chiffres doivent être de la même grosseur et de la même couleur.

Pour toute information, communiquer avec le service de la prévention des incendies.

Source : *Christian Madore*, préventionniste (en formation) 418-492-2312 poste 241



Cancer de l'Est

La collecte pour le Cancer de l'Est aura lieu jusqu'au 15 septembre.

Des bénévoles passeront à vos portes.

Merci de votre générosité!

Ginette Dionne
Capitaine du Cancer de l'Est



La mise en conserve

Avec ou sans autoclave ?

Voici un guide de la mise en conserve sécuritaire. Certaines recettes de mise en conserve mentionnent la stérilisation dans l'eau bouillante ou au four, alors que d'autres spécifient l'utilisation d'un autoclave. Qu'en est-il vraiment ?

Tout d'abord, il est fortement déconseillé de stériliser les pots au four. En effet, cette méthode peut fragiliser le verre, qui risque d'éclater par la suite. Selon la recette, vous aurez donc à stériliser vos conserves dans une marmite à l'eau bouillante ou à l'autoclave. L'acidité de votre recette déterminera la méthode appropriée. En effet, les recettes ayant un pH supérieur à 4,6 devront être stérilisées à des températures plus élevées afin de détruire toute trace de bactéries, entre autres la bactérie causant le botulisme, une maladie mortelle.

Cette bactérie et sa toxine sont très résistantes à la chaleur et peuvent demeurer dans des aliments cuits à des températures élevées. Malheureusement, plusieurs personnes contractent à chaque année le botulisme après avoir consommé des aliments mis en conserve inadéquatement. Pour être assuré d'atteindre la température nécessaire et de la maintenir tout au long du processus de stérilisation, vous aurez besoin d'un autoclave : une marmite hermétique close dans laquelle on peut obtenir la stérilisation par une élévation de la température qui atteint 120 à 180 °C.

Voici quelques exemples de conserves d'aliments acides, pouvant être stérilisées dans une marmite à l'eau bouillante :

- Cornichons et autres conserves vinaigrées
- Choucroute
- Confitures, marmelades et gelées
- Fruits et beurres de fruits

Voici quelques exemples de conserves nécessitant un autoclave :

- Viandes, fruits de mer et volailles
- Soupes
- Légumes frais
- Sauces et mets cuisinés
-

Pour une tonne de recettes et de conseils judicieux sur la mise en conserve, nous vous suggérons de visiter le [blogue de Vincent le canneux](#), le blogue de référence de nos membres sur la mise en conserve.

Poursuivez votre lecture pour connaître les étapes à suivre afin de faire vos conserves de façon sécuritaire.

Les étapes de mise en conserve

Prévoyez votre matériel avant de débiter vos conserves: un autoclave ou une grosse marmite munie d'une grille ou d'un panier amovible dans lequel déposer vos bocaux, des pots de type Mason avec les couvercles à bague, une spatule de caoutchouc ainsi que des grosses pinces pour récupérer vos bocaux stérilisés dans l'autoclave ou la marmite. Peu importe l'acidité de votre recette, vous pouvez suivre les étapes suivantes :

- Lavez soigneusement les bocaux à l'eau chaude savonneuse et rincez-les bien avant de vous en servir.
- Stérilisez les bocaux vides en les couvrant d'au moins 2,5 centimètres (1 po) d'eau, en les portant à ébullition à feu vif et en laissant bouillir pendant 15 minutes.
- Juste avant d'utiliser les couvercles à bague, placez-les dans l'eau bouillante 5 minutes avant l'utilisation afin d'activer le produit rouge de

- scellage. L'omission de ce procédé augmente les chances que le sceau fasse défaut.
- Remplissez les pots. Peu importe la quantité de préparation, ne remplissez à chaque fois que le nombre de bocaux qui entrent dans la marmite. Répétez l'opération jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de préparation.
 - Laissez de l'espace libre entre le contenu et le couvercle, environ 1 centimètre.
 - Retirez les bulles d'air. Pour déloger les bulles qui se trouvent au fond du pot, passez doucement une spatule contre la paroi du bocal. Au besoin, remplissez à nouveau.
 - Essuyez méticuleusement les bordures des bocaux avec un linge propre. Cela permet de retirer toute particule d'aliment qui gênerait la fermeture du sceau.
 - Vissez les bagues uniquement du bout des doigts, sans trop serrer.

Pour les recettes nécessitant un autoclave, suivez les indications du fabricant. La durée et la température de stérilisation varieront selon l'aliment.

Pour la stérilisation à l'eau bouillante, respectez le temps de traitement indiqué dans la recette, qui varie généralement entre 15 et 30 minutes. Portez l'eau à ébullition, puis déposez vos bocaux dans la marmite, sur la grille (ou dans le panier) pour éviter qu'ils touchent aux bords. Comptez à partir du moment où l'eau se remet à bouillir. Retirez les bocaux de l'eau bouillante sans les pencher ni resserrer les bagues.

En refroidissant, les couvercles rentreront vers l'intérieur en faisant un petit bruit sec. Ainsi fermés hermétiquement, ils ne doivent pas bouger quand on appuie dessus. Laissez reposer 24 heures, puis assurez-vous que vos pots sont bien scellés avant de les étiqueter, puis les entreposer dans un endroit frais et sombre.

Plusieurs estiment que les conserves maison n'ont pas de date de péremption, nous vous suggérons néanmoins de les consommer dans l'année suivante.

Source: internet (<http://www.recettes.qc.ca/chronique/la-mise-en-conserve-144>)

Lors de sa dernière réunion du conseil d'administration, nous avons comblé les postes laissés vacants lors de l'assemblée générale tenue en mai dernier.

Les règlements du journal stipulent que le conseil doit avoir cinq (5) membres sur son conseil d'administration pour fonctionner. Lorsque ces postes ne sont pas comblés en assemblée générale, il revient aux membres élus de recruter des personnes pour accéder à ces postes.

Nous sommes heureux d'accueillir au sein de l'équipe Mme Michèle Emond comme vice-présidente afin de terminer le mandat d'un an de Mme Angèle Dionne et Mme Diane Lebrun comme administratrice.

Donc, le nouveau conseil d'administration se compose de Diane Bossé présidente, Michèle Emond vice-présidente, Sonia Gagné secrétaire, Constance Gagné trésorière et Dian Lebrun administratrice.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Mme Angèle Dionne et Denise Lévesque pour leur implication au sein de l'équipe. Elles avaient à coeur leur journal et ce fut agréable de partager leur expérience. Encore merci!

Diane Bossé, présidente

Comité d'embellissement

Le comité d'embellissement vous invite à participer à sa prochaine cueillette de canettes au profit du comité. Elle aura lieu le 26 septembre en avant-midi. Les gens peuvent laisser leurs sacs de canettes bien visibles sur la galerie et les membres du comité passeront les ramasser.

Merci de votre générosité!



Véronique Caron, comité d'embellissement



Place aux Aînés vous informe

Vendredi le 19 juin dernier, le comité de Place aux Aînés a reçu 58 personnes au repas communautaire mensuel.

Onze (11) personnes ont utilisé la popote roulante.

Après le dîner, des activités ont eu lieu à titre de divertissements.

De plus, lors de ce dîner, le comité a tenu son assemblée générale annuelle. Les membres sortants mais rééligibles étaient : Roger Lavoie, Émilia Thériault, Yolande Lavoie, Bruno-Pierre Ouellet et Victor Thériault.

Voici les nouveaux membres élus et/ou réélus :

Roger Lavoie, Victor Thériault, Yolande Lavoie, Lisette Jobin et Bruno-Pierre Ouellet.

Le président, M. Roger Lavoie, informe les membres présents que la formation de l'exécutif sera fait lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

Mme Émilia Thériault n'a pas renouvelé son mandat au conseil d'administration. Le comité tient à la remercier sincèrement pour toutes ces années qu'elle a accordées à l'organisme.

Après quelques mois d'arrêt, le prochain dîner se tiendra, **vendredi le 18 septembre 2015**, à la salle municipale.

Pour réservation, communiquer avec les personnes suivantes :

Monsieur Bruno-Pierre Ouellet 492-3005
Madame Christine Richard 492-5199

VENTE DE GARAGE

Une vente de garage s'est tenue, samedi le 27 juin dernier. Un montant de 229,20 \$ a été recueilli pour le fonctionnement du comité.

Mychelle Lévesque
Responsable de l'information

Du préjugé à la dignité

Les préjugés véhiculés dans notre société envers différents groupes blessent, excluent et contribuent au maintien de plusieurs inégalités. Des partenaires de l'ensemble du Bas-Saint-Laurent, partageant ces préoccupations, se sont mobilisés afin de mettre sur pied une campagne visant à défaire les fausses croyances véhiculées autour de la pauvreté.



Cette campagne propose d'aborder les préjugés liés à la pauvreté en utilisant un outil ludique : la bande dessinée. Celle-ci permet de communiquer efficacement et avec humour les préjugés et leur déconstruction.

Consultez le www.lutteauxprejugesbsl.org pour plus d'information



Desjardins

Caisse du Centre de Kamouraska

Mieux se **connaître**,
pour mieux **avancer**

« **Ta caisse coopère à ta réussite scolaire!** »

Dans sa volonté de s'impliquer dans le milieu et particulièrement auprès de sa clientèle jeunesse, la caisse du Centre de Kamouraska tient cette année la 2^e édition du programme de bourses « **Ta caisse coopère à ta réussite scolaire!** ». Cet intéressant programme s'adresse à la clientèle étudiante des niveaux primaire (6^e année) à universitaire.

L'objectif principal du programme est de motiver et supporter notre clientèle jeunesse dans la réussite de leur année scolaire. Un montant total de 4 300\$ sera ainsi attribué afin d'encourager nos jeunes membres à la poursuite et au succès de leurs études.

Le formulaire d'inscription ainsi que les conditions d'éligibilité seront disponibles sur le site Internet de la Caisse ou encore à la réception du siège social de la Caisse et de ses centres de services à compter du 1^{er} juillet. **La période d'inscription se tiendra du 15 juillet au 18 septembre 2015.**

Les prix seront attribués par tirage au sort parmi les inscriptions éligibles lors d'une soirée qui aura lieu le 9 octobre 2015 afin de lancer les activités de la Semaine Desjardins. Les jeunes qui seront inscrits devront être présents pour le tirage ou encore désigner par écrit un représentant.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Francyne Moreau, agente en communication au 418 492-4011 ou par courriel au francyne.moreau@desjardins.com.

Un autre « Avantage » appréciable pour nos jeunes membres Desjardins!

Francyne Moreau



**ARTISAN CORDONNIER
REMBOURREUR**
Roger Mailloux

435, Rang 4 ouest, Saint-Bruno
S.V.P. appeler au
Tél.: 418-492-5942

Comité action communautaire vous informe

Tel que mentionné dans un communiqué antérieur, le Comité d'action communautaire a accueilli, en mai dernier, un premier Chantier-Jeunesse. Ces étudiants provenaient d'une école secondaire de Montréal.

Le deuxième Chantier-Jeunesse International s'est tenu en août dernier.

Différents travaux bénévoles ont été exécutés par les participants (tes) pour la municipalité et pour différents organismes locaux.

Un souper de remerciements leur a été offert par le comité parrain ainsi qu'une remise de divers cadeaux-souvenirs.

Pour terminer, le comité tiendra **son souper BBQ annuel, samedi le 19 septembre prochain**. La nouvelle formule appliquée les années antérieures pour le souper sera renouvelée cette année encore soit qu'aucun repas ne sera servi à la salle municipale. Toutes les cartes seront vendues pour sortir seulement. La prévente se fera prochainement par les administrateurs.

Samedi le 19 septembre, toutes les personnes qui auront acheté des cartes devront se présenter au local intergénérationnel pour venir récupérer leur poulet BBQ.

Nous vous demandons d'apporter vos sacs et/ou boîtes pour le transport.

Donc, réservez cette date à vos agendas. Tous les profits de cette activité seront versés au Comité d'action communautaire (Comité de développement).

Mychelle Lévesque, responsable de l'information
Comité d'action communautaire de Saint-Bruno



Le 21e Festi-Brûlot de Saint-Bruno

21, 22 et 23 août 2015

Aux visiteurs et à tous les gens de la municipalité qui se sont impliqués pendant les activités du Festi-Brûlot... Soyez vraiment fiers de vous... Vous avez fait bouger notre municipalité de façon positive.

Grâce à votre participation et votre grande générosité, notre festival est une réussite ...

Un immense «MERCI» à nos fidèles commanditaires qui année après année, nous soutiennent afin de rendre possible ces festivités.

PROVIGO, Alimentation Louis Grenier inc.
Fond de développement des municipalités du Kamouraska (FDMK)

Député de la Côte du Sud, M. Norbert Morin
Municipalité de Saint-Bruno

Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska
Peinture et plâtrage Jocelyn Thériault
Pneu FM inc.

SAM, Service Agro Mécanique inc.
Centre de rénovations Camille Dumais, Rona
Le domaine Brulois

Mallette Comptables Agrées St-Pascal
Soudure Olivier Gosselin, Mont-Carmel

Arpentage Côte-du-Sud

Jean Morneau, Honda

Carquest

Resto Pub Le Saint-Pascal

Tête d'Allumette Microbrasserie

Feuillages du Québec

Poissonnerie Lauzier

Pharmacie Blanchet, St-Hilaire et Rivard,

FAMILIPRIX

La Michelaine

Salle de Quilles, Robin Thériault, prop.

Quai des bulles

Alimentation Saint-Bruno

Restaurant Le Bec Fin

Équitrac inc.

La Distinguée coiffure, Manon Thériault, prop.
Coiffure Céline Design, Céline Siméon, prop.

Alain Benoit

Forfait Keven M. Roussel

Au nom du comité des loisirs et du conseil municipal, je veux remercier tous les bénévoles qui ont travaillé de près ou de loin aux activités du festival. Vous êtes des gens qui se donnent sans compter...

Je tiens aussi à souligner le gros travail des membres du comité des loisirs, Andréanne Lévesque, Pierre Sénéchal, Robert Thériault, Nathalie Labrie, Richard Caron, Myrtha Saint-Pierre, Véronique Caron, Keven Moreau Roussel et Karine Pelletier. Chaque année, ils mettent beaucoup de temps et d'énergie pour que tout fonctionne à merveille. Je suis très contente d'avoir la chance de travailler avec eux à la réalisation de nos différents projets. **C'est une équipe en «OR».**

De plus en plus, nous nous rendons compte qu'à Saint-Bruno, lorsque nous unissons nos forces et nos idées et que nous nous entraïdons, la vie est vraiment plus belle et notre municipalité, plus vivante...

Un merci spécial au comité d'Embellissement qui s'est occupé du restaurant toute la fin de semaine ainsi qu'au comité des 50 ans et plus pour le succulent déjeuner du dimanche. C'est vraiment apprécié.

Enfin, je tiens à féliciter l'équipe de balle qui a tout donné pendant le tournoi de cette fin de semaine. Nous leur souhaitons «BONNE CHANCE» pour les séries.

Pour terminer, si vous avez de nouvelles idées, de nouveaux projets, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous pourrions en discuter et voir les possibilités.

Martine Lévesque,

Responsable du comité des loisirs de Saint-Bruno